



AUTO HORIZON

L'assurance des profils malussés et risques aggravés légers



CIBLES



- ▶ De 25 à 74 ans
- ▶ A partir de 24 mois d'antécédents d'assurance
- ▶ CRM de 0.50 à 3.50
- ▶ Jusqu'à 6 sinistres sur les 36 derniers mois
- ▶ Risques aggravés

AVANTAGES



- ▶ Résiliés pour non-paiement
- ▶ Fausse déclaration
- ▶ Suspension ou Annulation de permis
- ▶ Nullité de contrats
- ▶ Protection du conducteur
- ▶ Assistance 0 km
- ▶ Options : Effets personnels, Objets et accessoires



COMPAGNIE D'ASSURANCE
LA PARISIENNE ASSURANCES
CG DG/AUT/LPA 09-2012

ASSISTANCE
OPTEVEN 04 26 73 72 97
Convention CA/AUT/OPT 11-2013

PROTECTION JURIDIQUE
JURIDICA 01 30 09 92 31
Convention PJ/AUT/JUR 03-2013

REMUNERATION
Commissions : jusqu'à 15%
FAC : jusqu'à 100 €

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Souscripteur et conducteur(s)

	ACCEPTES	REFUSES												
Nature du souscripteur	Personne physique	Personne morale												
Age du conducteur	De 25 à 74 ans	Moins de 25 ans et de plus de 74 ans												
Ancienneté de permis du conducteur	5 ans révolus	Moins de 5 ans												
Nature du second conducteur	Conjoint / Enfants / Autres	Pas de restriction												
Lieu de résidence	Résidence principale fixe en France métropolitaine ou Monaco	Corse / DOM-TOM / Tous pays étrangers												
Antécédents d'assurance	Au moins 24 mois	Moins de 21 mois												
CRM du conducteur	De 0.50 à 3.50	Pas de restriction												
Résiliations et RAG	RNPP / Fausse déclaration / Suspension / Annulation / Nullité de contrat	Alcoolémie / Stupéfiants / Délit de fuite												
Sinistres acceptés	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Sinistres Max.</th> <th>Corpo. Resp.</th> <th>Corpo. Non resp.</th> <th>Mat. Resp.</th> <th>Mat. Non resp.</th> <th>Vol / Incendie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>2 Vol / 1 Incendie</td> </tr> </tbody> </table>	Sinistres Max.	Corpo. Resp.	Corpo. Non resp.	Mat. Resp.	Mat. Non resp.	Vol / Incendie	6	1	3	2	4	2 Vol / 1 Incendie	
Sinistres Max.	Corpo. Resp.	Corpo. Non resp.	Mat. Resp.	Mat. Non resp.	Vol / Incendie									
6	1	3	2	4	2 Vol / 1 Incendie									

Véhicule(s)

	ACCEPTES	REFUSES
Ancienneté	Inférieure ou égale à 20 ans	Supérieure à 20 ans
Titulaire de la carte grise	Au nom du Souscripteur / Conjoint / Ascendants	Personne morale
Valeur à neuf	Inférieure ou égale à 50 000 euros	Supérieure à 50 000 euros
Acquisition	Comptant / Crédit	Leasing
Type	<ul style="list-style-type: none"> Véhicule terrestre à moteur à 4 roues inférieur à 3,5 tonnes Groupe / Classe GTA inférieurs à 16H 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe / Classe GTA supérieurs à 16H Avec des transformations ou de modifications notamment en ce qui concerne sa puissance Utilisé pour le transport à titre onéreux de personnes, de marchandises ou de matières dangereuses appartenant à des tiers Véhicules de location, collection, d'affaires, voiturette, camping-car, taxi, ambulance (y compris VSL), corbillard, auto-école Flottes (d'au moins 2 véhicules) Utilisé pour des compétitions automobiles (même à titre occasionnel) Appartenant aux collectivités territoriales, aux départements, aux hôpitaux, aux professionnels de l'automobile (garagistes, concessionnaire, carrossiers...)
Immatriculation	France métropolitaine	Corps diplomatique / Civils et militaires de l'état / Transit temporaire / Etrangère / Corse / DOM-TOM / Monaco
Lieu de garage	France métropolitaine	Département 13 / CP 69200 / CP 69120 / Corse / DOM-TOM / Tous pays étrangers

Usages

- ▶ Privé sans trajet (Déplacements strictement privés)
- ▶ Privé avec trajet (Déplacements privés + Trajets travail)
- ▶ Professionnel (Déplacements privés + Trajets travail + Déplacements professionnels hors visites régulières)

GARANTIES

3 formules de garanties

GARANTIES	RC	RCVI	DTA
Responsabilité civile	X	X	X
Défense recours	X	X	X
Protection juridique	X	X	X
Stage récupération points de permis	X	X	X
Assistance	X	X	X
Protection du conducteur – 76 200 euros	X	X	X
Incendie		X	X
Vol		X	X
Bris de glace		X	X
Catastrophes naturelles		X	X
Catastrophes technologiques		X	X
Evènements climatiques		X	X
Attentats		X	X
Dommages tous accidents			X
Vandalisme			X
Protection du conducteur – 152 500 euros	OPTION	OPTION	OPTION
Protection du conducteur – 305 000 euros	OPTION	OPTION	OPTION
Effets personnels, objets et accessoires – 760 euros		OPTION	OPTION
Effets personnels, objets et accessoires – 1520 euros		OPTION	OPTION

Détail des garanties

Protection juridique

Quelle que soit la formule choisie, l'assuré bénéficiera d'une Protection juridique complète (informations juridiques par téléphone, frais et honoraires d'avocat).

Stage de récupération de points de permis

La garantie Stage récupération de points de permis est incluse dans toutes les formules. Les frais du stage de récupération de points de permis sont pris en charge à hauteur de 200 euros TTC maximum par an.

Assistance

Toutes les formules de garanties comprennent une assistance en inclusion. Elle s'applique en cas d'immobilisation du véhicule consécutive à un accident, une panne, une perte de clé ou un bris de clé, une erreur de carburant, une crevaison, un vol ou une tentative de vol, un incendie ou un vandalisme.

- ▶ La formule Franchise 0 km est proposée par défaut pour tous les véhicules
- ▶ Pour bénéficier d'un tarif plus avantageux, il est possible de sélectionner la formule Franchise 50 km
- ▶ Une formule haut de gamme, Franchise 0 km avec véhicule de remplacement est proposée pour les véhicules de moins de 5 ans

AGE DU VEHICULE	FRANCHISE 0 KM*	FRANCHISE 50 KM*	FRANCHISE 0 KM* AVEC VR**
Moins de 5 ans	X	X	X
5 ans et +	X	X	

* En cas de panne

** Véhicule de remplacement

ASSISTANCE AU VÉHICULE

▶ Dépannage / remorquage	Si voyage à l'étranger :
▶ Taxi de liaison	▶ Rapatriement du véhicule
▶ Poursuite du déplacement ou retour au domicile	▶ Organisation de l'abandon du véhicule
▶ Hébergement	▶ Envoi de pièces détachées à l'étranger
▶ Véhicule de remplacement (si choisi)	▶ Frais de gardiennage
▶ Assistance téléphonique à la rédaction du constat amiable	
▶ Prise en charge du trajet pour récupération du véhicule mis en fourrière	

ASSISTANCE AUX PERSONNES (elle s'applique lorsqu'elle est liée à l'usage du véhicule, au-delà d'une franchise de 50 km par rapport au domicile)

▶ Accident ou maladie
▶ Décès
▶ Juridique

Protection du conducteur

Cette garantie protège le conducteur qui serait victime d'un accident garanti. Elle permet au conducteur ou à ses bénéficiaires de percevoir des indemnités en cas de blessures ou de décès pour combler la différence entre les indemnités versées par tous les organismes sociaux et le préjudice total subi par le conducteur ou ses ayants droits dans la limite de 76 200 euros avec franchise de 15 % d'AIPP (Atteinte permanente à l'Intégrité Physique et Psychique).

Vol

La garantie Vol peut être subordonnée pour certains véhicules à la présence d'un système de protection antivol selon des procédés et des systèmes agréés par La Parisienne Assurances.

Options**Protection du conducteur**

Possibilité d'opter pour une couverture plus large sur les formules RCVI, DTA en passant de 76 200 euros à 152 500 ou 305 000 euros avec franchise de 15 % d'AIPP (Atteinte permanente à l'Intégrité Physique et Psychique).

Effets personnels, objets et accessoires

Cette option est disponible en formules RCVI et DTA. En cas d'Incendie, Vol, Événements climatiques et Dommages tous accidents elle garantit les Objets et effets personnels et les accessoires transportés dans le véhicule. Il existe 2 niveaux de garantie au choix : 760 ou 1 520 euros.

Franchises

Les franchises sont mentionnées à titre indicatif. Se reporter aux dispositions particulières des contrats. Les garanties Bris de glace, Incendie et Force de la nature, Attentats et actes de terrorisme, Vol et Dommages tous accidents sont assorties des franchises suivantes selon le niveau choisi :

CLASSE VEHICULE	BDG	DTA	INCENDIE / VOL		
	Base	Base	Groupe < 7	Groupe = [7-9]	Groupe > 9
Y	45 €	213 €	182 €	198 €	228 €
Z	45 €	213 €	182 €	198 €	228 €
A	75 €	213 €	182 €	198 €	228 €
B	90 €	243 €	198 €	228 €	259 €
C	102 €	533 €	381 €	381 €	381 €
D	110 €	564 €	564 €	564 €	564 €
E	120 €	731 €	731 €	731 €	731 €
F	125 €	857 €	792 €	792 €	792 €
G	135 €	1 029 €	884 €	884 €	884 €
H	140 €	1 189 €	945 €	945 €	945 €

Franchise prêt de volant

Si, au moment du sinistre, le conducteur n'est pas le souscripteur ou un conducteur nommé au contrat, et qu'il ne peut pas fournir une attestation d'assurance automobile en cours de validité comprenant au 24 mois d'antécédents, il sera fait application d'une franchise de 1 500 euros par sinistre.

Prise de garanties

La carte verte ne peut être délivrée que si la cotisation au comptant (de l'affaire nouvelle ou de l'avenant) a été totalement payée par le souscripteur par carte bleue. La garantie n'est acquise qu'après ce paiement et sous réserve de la validation des documents obligatoires à la souscription dans les 30 jours suivants.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A LA SOUSCRIPTION

(à adresser par e-mail dans les 10 jours au service Production)

- ▶ Conditions particulières accompagnées de la déclaration du risque signées
- ▶ Photocopie recto-verso du permis de conduire du (ou des) conducteur(s) désigné(s) au contrat
- ▶ Photocopie de la carte grise provisoire puis définitive au nom du Souscripteur / Conjoint / Ascendants
- ▶ Photocopie(s) du (ou des) relevé(s) d'information délivré(s) par le(s) précédent(s) assureur(s) de moins de 2 mois concernant les 36 derniers mois d'antécédents
- ▶ IBAN et BIC en cas de prélèvement
- ▶ Si l'écart entre la date d'établissement de la carte grise et la date d'effet du contrat est supérieure à 3 mois : attestation de non sinistralité ou RI complémentaire couvrant cette période

CONTACTS

Pour contacter les services **PROTEGYS** Courtage

▶ **Par téléphone :** **01 70 36 54 20** le lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 18h00 et mardi et jeudi de 9h00 à 13h00

▶ **Par courrier :** **30 Rue des Epinettes – 75843 Paris Cedex**

▶ **Par e-mail :**

Gestion : **contact@protegys-courtage.fr**
Production : **production@protegys-courtage.fr**
Sinistres AUTO : **sin-auto@protegys-courtage.fr**
Comptabilité : **compta@protegys-courtage.fr**

▶ **Par fax :**

Production : **01 70 99 31 47**
Sinistres AUTO : **01 72 00 27 24**
Comptabilité : **01 70 99 31 57**

Pour les Elites et Néos :

- ▶ **Par téléphone :** Aux numéros dédiés du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
- ▶ **Par e-mail :** Aux e-mails dédiés
- ▶ **Par fax :** Aux numéros de fax dédiés